

Annexe 2 : Sites et sols pollués

1. Un inventaire régional historique des anciens sites industriels a été conduit et diffusé notamment aux collectivités en 1999 (ancienne base de données **BASIAS**, transférée sur **InfoSols**). Pour leur grande majorité, ces sites ont conduit à une action de la part de l'administration.

Les sites ainsi recensés font l'objet de fiches consultables sur internet à l'adresse suivante :

<https://www.georisques.gouv.fr/risques/basias/donnees#/>

La commune de Franconville est concernée par **15 sites**.

Il convient d'être prudent concernant le réaménagement des terrains concernés qui ont pu accueillir des activités potentiellement polluantes. En fonction de l'état résiduel des terrains et travaux de réhabilitation effectués, l'aménagement de ces sites peut être soumis à des restrictions d'usage.

2. Pour les installations classées susceptibles de présenter une pollution des sols ou des eaux souterraines, la base de données « **InfoSols** » (ancienne base **BASOL**) recense l'ensemble des sites pollués ou potentiellement pollués appelant une action de l'administration. Cette base de données, comporte la description du site et détaille pour chaque site les actions engagées par l'État. Elle est accessible à l'adresse suivante :

<https://www.georisques.gouv.fr/risques/sites-et-sols-pollues/donnees#/type=instructions>

3. Une partie de ces restrictions ont été portés à la connaissance de la commune par les Secteurs d'information sur les sols (**SIS**), ci-après. Ce sont les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et la mise en place de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement. Cette base de donnée est accessible à l'adresse suivante :

<https://www.georisques.gouv.fr/risques/sites-et-sols-pollues/donnees#/type=classifications>

La commune est concernée par deux sites :

- **AP 23/03/2023 n°95SIS11963 : Société Technologique Luxe : parcelle cadastrale n° OA 698 – 2 rue André Citroen,**
- **AP 26/12/2019 n°95SIS08256 : Roxane Nord Airline : parcelles cadastrales n° AL 918, 919, 917, 929, 928, 927 et 920.**

Je vous rappelle que les fiches d'informations ainsi que les arrêtés préfectoraux doivent être annexés au plan local d'urbanisme (version papier à la commune et sur le site géoportail de l'urbanisme).

Pour votre parfaite information, la mise à jour de la liste des sites est annuelle. **Une parcelle située dans votre commune est concernée dans la prochaine liste de créations SIS. Elle est située au 116 rue du Général Leclerc. L'exploitation MOBIL OIL a fait l'objet d'une cessation d'activité (n° SSP0400484). Ainsi, une attention particulière sera portée sur tout projet de construction, d'aménagement et de changement d'usage éventuel sur cette parcelle ayant accueilli une installation classée.**

4. La commune de Franconville n'est pas concernée par des servitudes d'utilité publique (SUP) des sites et sols pollués.

Tél : 01 71 28 48 02

Mél : ud95.driat-if@developpement-durable.gouv.fr
5 avenue de la palette – Bâtiment Jacques Lemercier – 95 000 PONTOISE
www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

référence : J:\UD95\ENTITES\IIC_ETABLISSEMENTS\FRANCONVILLE\01_URBANISME\01_AVIS\PLU-POS\2024\2024-03-14_LET_REPONSE-AVIS-PLU-FRANCONVILLE.odt